

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Relative à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) Haut-Jura Saint-Claude et à la mise en place d'un périmètre délimité des abords relatif à la protection de la chapelle Saint-Romain à Lavans-Lès-Saint-Claude.

Par arrêté n°25A-2026, la Présidente de la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude, en date du 2 septembre 2026, a ouvert l'enquête publique unique et fixe les modalités d'organisation de cette enquête.

Cette enquête publique se déroulera du **lundi 28 septembre 2026 à 9h00 au jeudi 29 octobre 2026 à 18h00**, pour une durée de 32 jours consécutifs. Le siège de l'enquête est fixé au siège de la collectivité au 13 bis Boulevard de la république, 39200 SAINT-CLAUDE. Toute personne pourra consulter le dossier complet du projet de PLUi HJSC en version « arrêt du projet » ainsi que de l'ensemble des avis reçu par les communes membres, les collectivités limitrophes ou les personnes publiques associées à la maison du projet situé 9 rue de la Poyat à Saint Claude aux jours et heures suivants : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Le public pourra également consulter les documents opposables en projet ainsi que le périmètre délimité des abords projeté à Lavans-lès-Saint-Claude dans chaque mairie aux jours et heures d'ouverture habituelles :

AVIGNON-LES-SAINT-CLAUDE (MAIRIE) : Mardi : 8h30 à 12h00 et 12h45 à 17h15 / Jeudi : 13h30 à 18h30 / Vendredi : 9h00 à 12h00 et 12h45 à 16h45  
BELLECOMBE (MAIRIE) : Lundi : 14h00 à 16h00 / Mardi : 8h30 à 10h00 / Jeudi : 8h30 à 10h00 / Vendredi : 8h30 à 11h30  
LES BOUCHOUX (MAIRIE) : Lundi : 9h00 à 12h00 / Jeudi : 9h00 à 12h00  
CHASSAL-MOLINGES (MAIRIE) : Lundi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00 / Mardi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 19h00 / Mercredi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00 / Jeudi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00 / Vendredi : 8h30 à 11h30 et 13h30 à 16h00  
CHOUX (MAIRIE) : Lundi : 8h30 à 11h30 / Jeudi : 14h00 à 17h00  
COISERETTE (MAIRIE) : Mercredi : 13h00 à 18h00  
COTEAUX-DU-LIZON (MAIRIE) : Lundi : 10h00 à 12h00 et 15h00 à 17h30 / Mardi : 10h00 à 12h00 et 15h00 à 17h30 / Mercredi : 10h00 à 12h00 et 15h00 à 17h30 / Jeudi : 10h00 à 12h00 et 15h00 à 17h30 / Vendredi : 10h00 à 12h00 et 15h00 à 17h00.  
COYRIERE (MAIRIE) : Mardi : 14h00 à 17h00  
LAJOUX (MAIRIE) : Lundi : 14h00 à 17h00 / Mardi : 9h00 à 12h00 / Mercredi : 9h00 à 12h00 / Jeudi : 14h00 à 17h00 / Vendredi : 9h00 à 12h00  
LARRIVOIRE (MAIRIE) : Lundi : 9h00 à 13h00 et 14h00 à 17h30 / Jeudi : 9h00 à 13h00 et 14h00 à 17h30  
LAVANS LES SAINT CLAUDE (MAIRIE) : Lundi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 / Mardi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 / Mercredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 / Jeudi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 / Vendredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00

LES MOUSSIÈRES (MAIRIE) : Lundi : 8h00 à 16h00 / Mercredi : 8h00 à 13h00 / Vendredi : 8h30 à 17h00  
LA PESSE (MAIRIE) : Lundi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 / Mercredi : 9h00 à 12h30 / Vendredi de 8h30 à 12h00 et 14h00 à 18h00  
LA RIXOUSE (MAIRIE) : Mardi : 14h00 à 18h00 / Vendredi : 14h00 à 17h00  
LESCHERES (MAIRIE) : Lundi : 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00 / Jeudi : 8h00 à 12h00 / Vendredi : 8h00 à 12h00  
RAVILLOLES (MAIRIE) : Lundi : 14h00 à 17h00 / Mardi : 14h00 à 17h00 / Jeudi : 14h00 à 17h00  
ROGNA (MAIRIE) : Jeudi: 13h30 à 17h00  
SAINT-CLAUDE (MAISON DU PROJET) : Lundi : 8h00 à 11h30 / Mardi : 8h00 à 11h30 / Jeudi : 8h00 à 11h30 / Vendredi : 8h00 à 11h30  
SEPTMONCEL LES MOLUNES (MAIRIE) : Lundi : 8h30 à 13h00 / Mardi : 8h30 à 13h00 / Jeudi : 8h30 à 13h00 / Vendredi : 8h30 à 13h00 et 13h30 à 15h00  
VILLARD SAINT SAUVEUR (MAIRIE) : Lundi : 9h00 à 12h30 et 13h15 à 19h00 / Mercredi : 8h45 à 12h00 / Jeudi : 8h45 à 12h00 / Vendredi : 9h00 à 12h30 et 13h15 à 18h00.  
VIRY (MAIRIE) : Mardi : 13h45 à 16h45 / Vendredi : 13h45 à 17h30.  
VULVOZ (MAIRIE) : Mercredi : 13h30 à 16h30.

Par ailleurs, le public pourra prendre connaissance du dossier PLUi HJSC version « arrêt du projet » complet au format numérique. Les dossiers seront consultables sur le site internet de la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude et sur le site internet du Registre Dématérialisé, aux adresses suivantes : <https://www.registre-dematerialise.fr/7569>. L'ensemble des avis émis seront également publiés notamment l'avis de la mission régionale de l'autorité environnementale sur l'évaluation environnementale menée tout au long de l'élaboration mais également les procès-verbaux et compte rendus des différentes commissions départementales tenues (Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS), Commission Départementale pour la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF).

Le public est invité à déposer pendant toute la durée de l'enquête publique, ses observations, suggestions et contrepropositions soit :

- soit en les signant sur les **registres d'enquête ouverts** au sein des mairies et (au siège) à la maison du projet à Saint-Claude.
- Soit en les signant sur le **registre dématérialisé accessible** à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/7569>
- soit en les **adressant par courrier à l'attention du président de la commission d'enquête publique** au siège de la Communauté de Communes Haut Jura Saint Claude, 13 bis boulevard de la république, 39200 SAINT-CLAUDE ;
- soit en les **adressant par voie électronique à l'adresse suivante : [enquete-publique-7569@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-7569@registre-dematerialise.fr)** avec la mention de l'objet : « Enquête publique PLUi HJSC : observations à l'attention des commissaires enquêteurs »

Les observations numériques seront enregistrées du lundi 28 septembre 2026 à 9h00 jusqu'au jeudi 29 octobre 2026 à 18h00. Les envois postaux seront également enregistrés du lundi 28 septembre 2026 à 9h00 jusqu'au jeudi 29 octobre 2026 à 18h00, le cachet de la poste faisant foi. Les contributions adressées par courriel seront publiées sur le registre dématérialisé et donc visible par tous.

Conformément à la décision n°E26000035/25 de Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Besançon, il est désigné, pour l'enquête publique unique susvisée une commission d'enquête composée :

- **Monsieur Jean-Luc MILLET, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur en tant que président de la commission,**
- Madame LACOUR Régine, a été désigné en qualité commissaire enquêtrice en tant que membre titulaire;
- Monsieur VANDAELE Bernard a été désigné en qualité commissaire enquêteur en tant que membre titulaire ;
- Monsieur MICHAUD Dominique a été désigné en qualité commissaire enquêteur en tant que membre suppléant ;

**Les commissaires enquêteurs se tiendront à disposition du public dans chaque commune, aux lieux, jours et aux horaires suivants :**

- AVIGNON-LES-SAINT-CLAUDE (MAIRIE) : le vendredi 09/10/2026 de 13h à 15h et le jeudi 22/10/2026 de 15h à 17h ;
- BELLECOMBE (MAIRIE) : le vendredi 23/10/2026 de 8h30 à 11h30 ;
- LES BOUCHOUX (MAIRIE) : le lundi 05/10/2026 de 9h à 12h et le jeudi 15/10/2026 de 10h à 12h ;
- CHASSAL-MOLINGES (MAIRIE) : le jeudi 01/10/2026 de 13h30 à 16h30, le mercredi 07/10/2026 de 9h à 12h et le vendredi 16/10/2026 de 8h30 à 11h30 ;
- CHOUX (MAIRIE) : le vendredi 02/10/2026 de 9h à 11h et le jeudi 08/10/2026 de 14h à 16h ;
- COISERETTE (MAIRIE) : le mercredi 14/10/2026 de 13h à 16h ;
- COTEAUX-DU-LIZON (MAIRIE) : le lundi 28/09/2026 de 14h30 à 17h30, le mardi 06/10/2026 de 9h à 12h, et le mercredi 14/10/2026 de 9h à 12h ;
- COYRIERE (MAIRIE) : le mardi 06/10/2026 de 13h30 à 16h30 ;
- LAJOUX (MAIRIE) : le lundi 05/10/2026 de 14h à 16h et le jeudi 15/10/2026 de 14h à 16h ;
- LARRIVOIRE (MAIRIE) : le lundi 28/09/2026 de 9h à 11h et le jeudi 01/10/2026 de 9h à 11h;
- LAVANS LES SAINT CLAUDE (MAIRIE) : le mardi 29/09/2026 de 9h à 12h, le vendredi 09/10/2026 de 9h à 12h et le jeudi 22/10/2026 de 9h à 12h ;
- LES MOUSSIÈRES (MAIRIE) : le vendredi 09/10/2026 de 9h à 11h et le vendredi 23/10/2026 de 14h à 16h ;
- LA PESSE (MAIRIE) : le vendredi 02/10/2026 de 14h30 à 16h30 et le lundi 26/10/2026 de 9h30 à 11h30 ;
- LA RIXOUSE (MAIRIE) : le mardi 29/09/2026 de 16h30 à 18h30 et vendredi 09/10/2026 de 15h30 à 17h30 ;
- LESCHERES (MAIRIE) : le lundi 28/09/2026 de 15h à 17h et le vendredi 23/10/2026 de 10h à 12h ;
- RAVILLOLES (MAIRIE) : le mardi 29/09/2026 de 14h à 16h, le jeudi 08/10/2026 de 14h à 16h et le jeudi 29/10/2026 de 15h à 17h ;
- ROGNA (MAIRIE) : le mardi 06/10/2026 de 9h30 à 11h30 et le jeudi 22/10/2026 de 14h à 16h ;
- SAINT-CLAUDE (MAISON DU PROJET) : le lundi 28/09/2026 de 9h à 12h, le jeudi 08/10/2026 de 9h à 12h, le vendredi 23/10/2026 de 14h à 17h et le jeudi 29/10/2026 de 9h à 12h ;
- SEPTMONCEL LES MOLUNES (MAIRIE) : le jeudi 08/10/2026 de 9h à 12h, le lundi 19/10/2026 de 9h à 12h et le mardi 27/10/2026 de 9h à 12h ;
- VILLARD SAINT SAUVEUR (MAIRIE) : le vendredi 09/10/2026 de 14h à 16h, le lundi 19/10/2026 de 14h à 16h et le lundi 26/10/2026 de 14h à 16h ;
- VIRY (MAIRIE) : le mardi 06/10/2026 de 14h à 17h, le jeudi 22/10/2026 de 9h30 à 12h30 et le mardi 27/10/2026 de 14h à 17h ;
- VULVOZ (MAIRIE) : le mercredi 07/10/2026 de 13h30 à 16h30

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Préfecture du Jura et au siège de la communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude et dans les communes concernées pendant un an après la date de clôture de l'enquête. Ils seront également publiés, pendant la même durée, sur le site internet de la communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude. Au terme de l'enquête, le projet, éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier d'enquête publique, des observations du public et du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, sera soumis pour approbation au conseil communautaire. Le Périmètre délimité des abords relatif à la protection de la Chapelle Saint-Romain à Lavans-lès-Saint-Claude sera quant à lui adopté par arrêté préfectoral.

*Tout complément d'information concernant les projets soumis à enquête publique pourra être demandé au service Urbanisme et Aménagement Durables de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude situé au 3 rue Mercière, 39200 joignable au 03 39 78 49 49 ou sur le site internet de la collectivité [www.hautjurasaintclaud.fr](http://www.hautjurasaintclaud.fr)*